

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE
14, rue Drouot (Paris 9^e)
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir

REDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2^e)
Téléph. : CENTRAL 80-68

5 centimes — PARIS ET DEPARTEMENTS — 5 centimes

DIRECTEUR :
Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
44, rue Drouot, Paris (9^e)

La Vie Parlementaire L'INCORPORATION DE LA CLASSE 1917

Il devient urgent de résoudre la question de l'incorporation des jeunes gens composant la classe 1917. Il faut que le Parlement prenne une décision en ce qui concerne la date d'appel.

A cet effet, le général Gallieni, ministre de la guerre, sera entendu cette après-midi par la commission de l'armée ; la commission, après l'audition, fera connaître sa résolution définitive.

Rappelons que la question de la classe 1917 est à l'ordre du jour depuis le mois d'avril 1915. Ce fut M. Millerand qui l'y porta en déposant, à cette époque, un projet comportant non seulement le renforcement et la révision des jeunes gens de 18 ans, mais également la liberté de les incorporer. Ce projet eut les honneurs d'un rapport immédiat de M. Eugène Treignier. Mais à la commission de l'armée, toujours soucieuse des intérêts de la nation, l'on veillait. Notre ami Victor Dalbiez manifesta, en termes très vifs, sa surprise de voir inscrire à l'ordre du jour, sur une question aussi délicate, un rapport qui n'avait été précédé d'aucune discussion approfondie.

Après avoir montré le danger qu'il y avait de décider l'appel de jeunes gens non encore en état de porter les armes, il obtint de ses collègues l'annulation du rapport. M. Millerand consentit alors à modifier sa conception ; il n'insista plus pour l'incorporation, mais demanda seulement la permission de recenser et de réviser. Le Parlement la lui accorda.

Néanmoins, M. Dalbiez qui connaissait notre supériorité d'effectifs sur les ennemis, déposa alors un contre-projet qui permettait de porter à leur maximum d'utilisation les forces mobilisées de la nation. Ce contre-projet retiré à la séance par son auteur, à la demande du ministre de la guerre et du président de la commission de l'armée, afin de ne pas retarder les décisions du Parlement, devint, après bien des batailles, la « loi Dalbiez ». loi dont l'efficacité ne serait pas contestable si elle était appliquée dans sa lettre et dans son esprit.

Il semble donc nécessaire, avant de songer à incorporer les conscrits de la

classe 1917, d'appliquer d'une façon complète la « loi Dalbiez ». Ce sera l'argument que fera valoir le député des Pyrénées-Orientales et il ajoutera : « Ceux qui sauront conserver le plus longtemps possible des réserves — sans avoir la tentation de les appeler au front lorsqu'elles sont dans les casernes — emporteront d'une façon certaine la victoire. »

D'ailleurs, d'autres disent que notre supériorité en effectifs rend presque inutile, actuellement, l'envoi aux tranchées des jeunes gens de la classe 1916 ; ils considèrent comme un grand avantage de retenir dans les centres d'entraînement une classe entière, possédant une instruction supérieure que les mois d'hiver permettront encore de développer.

Quelques-uns estiment, cependant, qu'en prenant toutes les précautions nécessaires, l'incorporation immédiate permettrait une préparation graduée qui assurerait au commandement en chef des troupes disponibles au moment opportun pour des opérations décisives.

Mais les hygiénistes sont hostiles très nettement à l'incorporation, parce qu'ils jugent insuffisant le développement physique des jeunes gens de 18 ans et qu'ils craignent que la rigueur de la température, en hiver, n'occasionne de nombreuses maladies, malgré les soins dont ils seraient entourés. Ils préfèrent manifestement d'incorporer la classe 1917 vers le 15 mars 1916, époque où les conditions climatiques sont meilleures. Ils sont appuyés dans leur conception par tous ceux qui connaissent la situation de nos armées et notre supériorité incontestable en hommes.

Néanmoins, malgré ces opinions, c'est le désir du ministre de la guerre qui prévaudra s'il démontre à la commission — qui n'a qu'une pensée : « la victoire » — la nécessité absolue de l'incorporation. Mais il faudra, qu'au préalable, le général Gallieni se soit expliqué, très complètement, en ce qui concerne les effectifs et qu'il ait promis d'appliquer sans faiblesse, même aux officiers, la « loi Dalbiez ».

Bonnes Nouvelles des Balkans Sarrail en Serbie

Les alliés viennent d'infliger aux Bulgares de sanglants échecs en Macédoine. Ces échecs soulèvent et légitiment les plus grandes espérances.

A Rome, la Tribuna ne cache pas qu'elle attend de la valeureuse énergie du général Sarrail et de ses troupes la délivrance d'Uskub.

Le grand journal romain ajoute : « Le général Sarrail, qui commande le corps français débarqué à Salonique, était inébranlablement décidé, dès les premières heures de cette entreprise, à ne pas risquer un homme ou un coup de canon avant d'être en mesure de faire face à toutes les éventualités. Nous n'entrons pas dans les détails, ne voulant pas donner des indications à l'ennemi, mais le général français exigeait un chiffre important d'hommes et de canons. S'il est entré en action s'engageant à fond, cela signifie qu'actuellement, il possède les forces qu'il a demandées. Les régiments serbes qui opèrent en Macédoine ont enfin vu les bannières des Alliés. Ce fait aura un effet moral de premier ordre, car il signifie aussi pour les Serbes que les Alliés sont dès à présent en forces suffisantes pour coopérer à cette contre-offensive serbe en Macédoine qui devrait annuler la valeur des succès ennemis au nord. »

Cette action énergique, conclut la Tribuna, ne tardera pas à obliger les Austro-Allemands et leurs complices bulgares à renoncer à leurs espérances et à modifier leur plan de guerre.

Les renforts arrivent

Salonique, 9 novembre. — De Salonique au Daily Telegraph : « Il existe de bonnes raisons de croire que les infortunes serbes sont maintenant terminées. Des forces britanniques considérables sont arrivées à Salonique ; des forces plus considérables encore y sont attendues. » (L'Information.)

Communiqué officiel

Salonique, 9 novembre. — Les états-majors anglo-français communiquent les renseignements officiels suivants sur la situation des troupes alliées :

Les Anglais, renforcés d'une nouvelle division, occupent solidement la région au nord de Doiran ; le rayonnement dans la direction de Stroumitza, où sont signalés des rencontres entre patrouilles anglaises et approvisionnées bulgares.

Les analyses des Bulgares contre Kriovak (envoi de l'Inquiétude) que leur cause la progression française au delà de la Cerma, où les Français occupent les positions de Merzin, de Camandol et de Dobrista, protègent efficacement les routes qui conduisent à Balouana.

Les trains de ravitaillement circulent librement entre Guvovitch et Gradsko.

On attend prochainement l'arrivée à Salonique du général Munro, venant du front des Flandres ; il qui prendra le commandement des troupes britanniques.

Sous-marin allemand capturé

Athènes, 9 novembre. « Le journal « Kairi » annonce d'une source sûre que deux contre-torpilleurs anglais ont capturé un sous-marin allemand dans les eaux grecques, entre la Crète et Cythère. »

Le sous-marin allemand n'a eu sa machine avariée.

Les Anglais ont recueilli les officiers et l'équipage du sous-marin, qui a été ramené à Moudros.

La Santé des Soldats OU TROUVER DES DENTISTES?

Ceux qui sont allés sur le front connaissent cette souffrance agaçante et désagréable qui torture les plus intrépides et fait pâlir les plus courageux. Il y a des hommes capables d'accomplir des actes sublimes d'héroïsme, mais dont les nerfs ne peuvent résister aux ébranlements qu'elle provoque. Ce n'est rien, évidemment, à côté des grands douleurs de la guerre, ce sont de petits maux. Combien pourtant parmi les poilus sont ceux qui ont éprouvé le « cafard » quand la souffrance sournoise les a atteints !

On peut lutter contre toutes les blessures. On est armé contre toutes les maladies. Celle-là seule a été oubliée. Personne ne s'occupe, sur le front, des « dents » de nos soldats.

Pourquoi ?

Parce qu'il y a des médecins militaires pour soigner les combattants, des chirurgiens militaires pour effectuer les opérations, des vétérinaires militaires pour veiller sur la santé des chevaux, des pharmaciens militaires pour préparer les médicaments et que l'on oublie une seule chose : envoyer des dentistes militaires pour guérir les maux de dents.

Une démarche opportune

Cette lacune serait facile à combler. Des milliers de chirurgiens-dentistes, étudiants et de mécaniciens sont disséminés dans les régiments. Au lieu de leur donner une besogne en conformité avec leurs aptitudes, les autorités militaires les emploient à des fonctions qui n'ont aucun rapport avec leur profession.

Nous n'accusons pas les commandants des dépôts. Cette situation résulte de l'inexistence d'une circulaire ministérielle qui établirait, d'une façon formelle, les attributions des chirurgiens-dentistes mobilisés. Employés à la caserne, ils balaient la cour, nettoient le parquet, et vont chercher les lettres à la poste. Utilisés dans les hôpitaux, ils sont considérés comme simples infirmiers et traités comme tels.

Le groupement fédéral des Syndicats dentaires de France a attiré l'attention de M. Justin Godart, l'éminent sous-secrétaire d'Etat au service de Santé, sur ces faits regrettables.

Cette association professionnelle demande, avec raison, qu'un service dentaire soit définitivement organisé dans l'armée.

Il est, en effet, indispensable de régler cette question de la plus haute importance au point de vue de la santé de nos combattants.

A l'heure actuelle, tout ce qui peut améliorer la santé de nos soldats doit être étudié et, sans tarder, réalisé.

Léo Poldès.

Il faut qu'un service dentaire soit créé dans l'armée et que l'on attribue aux chirurgiens-dentistes militaires un grade correspondant à la fonction :

Ce service dentaire comprendra :

1. Des cliniques de chirurgie dentaire sur le front, premier échelon ;
2. Des cliniques de chirurgie dentaire et prothèse buccale (appareils masticateurs), deuxième échelon ;
3. Des cliniques de chirurgie dentaire, prothèse chirurgicale et restauration faciale, troisième échelon.

Nous avons vu, pendant cette guerre, l'œuvre des chirurgiens-dentistes.

Au Val de Grâce

A l'hôpital du Val-de-Grâce, où est organisé un admirable service dentaire, les mutilés de la face horriblement défigurés ont retrouvé un visage humain grâce aux appareils de contention fabriqués par des chirurgiens-dentistes et destinés à guérir les fractures des maxillaires.

C'est à leurs soins dévoués que l'on doit également le nombre considérable d'inaptes tendus à la défense du pays.

Il est grand temps, à notre avis, de réparer l'irréparable qui a été commis à leur égard au début des hostilités.

Aucune voix ne s'est encore élevée au Parlement pour les défendre.

Est-ce parce que la Chambre, qui compte parmi ses membres des médecins, des chirurgiens, des pharmaciens et même un vétérinaire — des vétérinaires et des rebouteux, n'a pas encore de dentiste sur ses bancs ?

Nous ne le croyons pas.

M. Justin Godart s'est concilié les sympathies de tous les républicains et de tous les Français en dirigeant, avec une habileté et une intelligence remarquables, le service de santé.

Nous sommes persuadés qu'il a compris l'impérieuse nécessité de constituer un service dentaire dans l'armée.

Oui, les chirurgiens-dentistes ont droit — comme le réclame leur groupement fédéral — à une organisation particulière de leur spécialisation dans l'armée et à un grade analogue à celui des pharmaciens et vétérinaires.

Avec le froid, la boue et l'humidité de l'hiver, nos poilus souffrent de la mâchoire dans leurs tranchées.

Depuis seize mois, ils sont « sur les dents ». Si l'on ne veut pas qu'ils en gardent une note le service de santé, il serait urgent de leur envoyer des odontologistes pour les soigner !

Léo Poldès.

M. Malvy et le Carnet B

Nous lisons dans la Renaissance : M. Miguel Almereyda a raconté, dans le Bonnet Rouge, comment, avant même le décret de mobilisation, M. Malvy, Ministre de l'Intérieur, avait décidé de n'arrêter aucun des suspects portés sur le fameux B : anarchistes, syndicalistes ou militants d'ordinaire assez échauffés ! M. Malvy leur fit confiance, à la sollicitation de M. Almereyda, et on sait que la mobilisation marcha à souhait.

Le récit de M. Almereyda nous a été confirmé, à un détail près. M. Malvy avait saisi le Conseil des Ministres, qui lui donna pleins pouvoirs pour agir, non sans une certaine inquiétude : l'événement prouve que le ministre de l'Intérieur était dans le vrai. Il n'y eut, dit-on, qu'une seule tentative de sabotage de la part de l'un des suspects : ses camarades l'ayant surpris, ils lui auraient enlevé — non sans une brutale énergie — le goit de la récidive.

des conseils de guerre des régions territoriales, sous le régime de l'état de siège.

Actuellement cette jurisprudence donne aux tribunaux militaires une compétence excessive et indéfinie. L'article nouveau stipule que cette compétence sera limitée aux crimes et délits contre l'ordre public, et sans qu'il y ait aucune contestation les articles applicables aux prévenus civils sont énumérés dans la loi.

Enfin la dernière modification apportée est l'abrogation de l'article 13 de la loi de 1819 qui donnait aux tribunaux militaires le droit de fonctionner même après la levée de l'état de siège.

En adoptant les dispositions proposées, le Parlement donnera satisfaction à tous ceux qui veulent la discipline dans la législatif.

Mais cette réforme ne fait nullement obstacle à la proposition de levée de l'état de siège dans la zone de l'intérieur ; proposition qui verra également en discussion dans un court délai.

Un grand discours de M. Asquith

Londres, 9 novembre. — A l'occasion de la procession traditionnelle du lord-maire de Londres, un grand banquet a eu lieu au Guildhall.

A la fin du banquet, M. Asquith a pris la parole et a terminé en ces termes :

« Les Alliés sont unis dans leurs intentions. Ensemble, nous restons debout ou nous tombons ensemble et tous les renseignements que font circuler les ennemis au sujet d'arrangements par pièces et par morceaux, ainsi que relativement à une paix séparée, ne sont que des bavardages oiseux et sans valeur. »

« J'ai précisé, il y a un an, dans cette enceinte, les seules conditions auxquelles les Alliés entendent mettre bas les armes. Ces conditions restent aujourd'hui ce qu'elles étaient alors. Nous croyons avoir grandement avancé dans la voie de leur réalisation. Que la route soit longue ou courte, nous ne nous arrêterons pas en cours de chemin, nous ne faiblirons pas avant d'avoir assuré aux petits Etats d'Europe leur charte d'indépendance et au monde entier l'émancipation du régime de la force. »

Le frère de Lucien Daudet

Léon Daudet continue à raconter des histoires de brigands et à lancer des défis — à quitta à se réfugier ensuite à l'abri de la prescription.

Mais il continue à garder un silence de muet sur la singulière démarche que fit un jour à la Préfecture de Police son petit frère Lucien, que persécutait un jeune secrétaire intime, trop intime.

La Tenaille Austro-Allemande

Quelqu'un a écrit avec beaucoup de raison : « La tenaille se ferme progressivement sur l'armée serbe. »

De là à conclure que les Serbes étaient f...s, il n'y avait qu'un pas. Ce pas, nos concitoyens l'ont franchi avec un ensemble parfait.

C'est peut-être, l'instinct de rappeler que nous avons vu, il y a quelques mois, sur le front oriental, une tenaille se fermer sur les Russes, dans une plus grande envergure. Ce serait aussi l'instinct de rappeler que cette complication de tenailles embêtées s'est refermée sur le vide et qu'elle est, aujourd'hui, désarticulée, devant l'immensité des plaines russes.

Méfions-nous donc de la qualité des tenailles allemandes, nous ne savons nous pas, par expérience, que leur quincaillerie n'est que pure Kamelote ! Attention donc à la tenaille qui vient broyer les Serbes.

Les Alliés s'acharnent avec une violence croissante contre la branche gauche, celle du sud. Il y a gros à parier qu'ils finiront par la briser.

Et puis qu'adviendrait-il de l'outil allemand, si les Russes — avec la complicité des roumains — s'avisent d'enlever le pivot, de briser le point d'appui ?

Avant de proclamer que nos Alliés de Serbie sont f...s, attendons. Plus d'une fois, depuis le début de cette guerre, nous avons considéré d'un œil inquiet les monstrueux préparatifs des Allemands. Chaque fois nous en avons été pour notre courte honte.

Sachons donc attendre et sachons ne pas préjuger.

R. Lecointre-Patin.

Les Bulgares chez les Serbes

Genève, 9 novembre. — La Tribuna de Genève dit que les pertes des Bulgares depuis le début des hostilités sont évaluées à 8.000 hommes sur le front Palanka-Zaczer ; à 31.000 hommes sur le front Kriovitch-Nisch ; de 28.000 hommes sur le front de Vrania ; de 32.000 sur le front de Velba ; sans compter les pertes sur les nouveaux fronts de la Stroumitza et de Salonique-Nisch. On estime que les effectifs totaux dont peuvent disposer les Bulgares s'élevaient à 560.000 hommes.

Les Bulgares ont abandonné tout le territoire compris entre la Bahma et le Vardar, et se replient sur Velba, poursuivis par les Alliés. Les Bulgares ont perdu 3 pièces de gros calibre à la bataille de Babuna.

Les Alliés contre les Bulgares

Vers la jonction avec les Serbes

Lausanne, 10 novembre. — Suivant les Dernières Nouvelles de Munich, les Serbes cherchent à livrer une grande bataille sur le champ historique d'Amstel, pour pouvoir rejoindre les troupes alliées.

Les opérations françaises

Salonique, 9 novembre. — Les nouvelles du front français annoncent une progression continue à l'est vers Costarino, au nord au delà de Gradsko et à l'ouest au delà de Kavadar.

Le moral et la tenue des troupes sont excellents ; le front français est impenable.

Le front français s'étend

Athènes, 9 novembre. — Une dépêche de Salonique à la Hestia confirme que les troupes du général Sarrail étendent méthodiquement leur front le long de la voie ferrée de Kriovak vers Velba. La situation des Bulgares dans cette région devient très difficile.

Au cours du combat qui a précédé la prise d'Ormanly par l'aile droite française, les Bulgares ont laissé sur le champ de bataille un millier de tués et de blessés.

Le général Munro est attendu

Salonique, 9 novembre. — On attend prochainement l'arrivée à Salonique du général Munro venant du front des Flandres et

Les 25 balles de Paul Bourget

« Oignez vilain, il vous poindra... » Il ne faut jamais être poli avec les malfaiteurs : on est toujours volé.

M. Ernest Judet vient de vérifier l'exactitude de ces adages. Vérification peu onéreuse : il n'en a coûté que vingt-cinq francs au directeur de l'Eclair. Mais tout de même...

M. Ernest Judet admire le talent de Paul Bourget. Qui n'a pas de pareilles faiblesses ?... Un jour, le directeur de l'Eclair reçut les bonnes feuilles d'un numéro de la Revue des Deux-Mondes. Il y trouva un roman de Paul Bourget : Le Sens de la Mort. Il le lut, le trouva intéressant et le dit dans l'Eclair, en deux substantifs articles. Mieux : pour appuyer ses affirmations, pour montrer que les pages de Bourget étaient vraiment aussi belles qu'il le disait, M. Ernest Judet cita quelques extraits du roman.

Si M. Judet, à la suite de ce service qu'il rendait à M. Bourget, attendait quelque chose, c'étaient des remerciements.

Mais M. Judet avait oublié un détail, fort important en la circonstance : c'est que M. Paul Bourget est néo-républicain ; il fait partie de l'Action Française ; il est l'ami de Daudet et de Maurras. C'est assez dire que c'est un malfaiteur.

Aussi, en fait de remerciements, M. Ernest Judet reçut... une note de frais. Pour avoir cité 277 lignes du roman de Bourget, le directeur de l'Eclair était invité par le romancier à lui payer la somme de 25 fr.

M. Ernest Judet n'est pas un « bleu ». Il ne s'est étonné point de cette plainte à gagner, dont les auteurs, pour le reprocher toujours aux Israélites, ne se corrigent pas facilement. Mais, très confraternellement, il signale aux journalistes les maux nouvelles introduites dans la presse par le romancier traditionaliste : ainsi Bourget ne fera plus de victimes.

Soyons donc avertis. Si nous recevons quelques bonnes feuilles de Paul Bourget, gardons-nous de croire que c'est pour que nous les reproduisions qu'il nous les envoie. C'est une amorce : si vous y touchez, vous devrez payer.

O traditionalisme !
O néo-monarchie !

GEORGES OLAIRES.

Dans Paris

LE PRIX DES VIVRES. — Marchés réguliers, remaniés approvisionnés. Cours à peu près stationnaires. On signale des tempêtes en mer ce qui fait craindre une hausse sur le poisson. Quelques prix de denrées vendues en gros aux Halles (communiqué par la Préfecture de Police) :

Pois au ton, 1.40 à 1.90 le kilo.
Gigot, 2 à 3.50 le kilo.
Bœuf de mouton, 1.70 à 2.30 le kilo.
Poulet, 3.90 à 4.90 le kilo.
Lapins, 2.50 à 3.50 le kilo.
Canards 30 à 40 francs les 100 bœufs.
Navets 12 à 20 francs les 100 bœufs.
Poissons 50 à 75 francs les 100 bœufs.
Choux 15 à 40 francs le cent.
Fromages de terre 14 à 22 francs les 100 kilos.
Lait 100 litres moyen, 4.40 le kilo.

Les Réformes Lombard

Le silence se fait peu à peu sur l'affaire des réformes suspectes, le fameux « scandale » Lombard.

Pourquoi ?

Les petits policiers réclament qu'on racontât leurs « exploits » — parfois imaginaires — ont-ils été soudain rappelés au silence, à une plus rigoureuse observation du secret professionnel ?

Où bien le « scandale » a-t-il perdu tout son intérêt pour la presse de calette et de réaction, du jour où il a cessé d'être un scandale « républicain » ?

Pourquoi, par exemple, alors qu'on s'est montré si renseigné, si abondamment renseigné sur les autres incidents, nous parlent-on si peu du sire de Grandmaison ?

Arrêté il y a quelques jours, ce jeune hoberaun était secrétaire d'état-major. S'il eût été parent d'un ministre, ou compatriote d'un député républicain, on eût crié partout qu'il était un « embusqué ».

Mais le haut lignage dont est aristocratique et valeureux chauffe-la-couche peut se réclamer, n'appareille qu'à un député clérical et orléaniste.

Dès lors, il n'est plus un embusqué, et on ne souffle mot du rôle qu'il joua au 3^e bureau de recrutement, où il remplaça, dans ses attributions légales et extra-légales, voire illégales, le jeune Duboscq, dont le major Lombard fit son secrétaire personnel.

Les Socialistes et la Paix

Le Bonnet Rouge a publié l'ordre du jour voté par la Commission administrative du Parti Socialiste sur les conditions d'une paix durable.

Cet ordre du jour, on ne l'a pas oublié, commence en ces termes :

En présence des efforts faits par deux citoyens pour porter dans la Fédération de la Seine une propagande basée sur les résolutions d'une réunion tenue en Suisse, à Zimmerwald, où ils s'étaient rendus, sans aucun mandat du parti, pour y contester sur la question de la paix avec d'autres socialistes des pays neutres ou belligérants, pour la plupart eux-mêmes sans mandat.

Les deux « citoyens » dont il est ques-

Les Réformes Lombard

tion dans cet ordre du jour, sont les citoyens Bourdron et Merheim, le premier militant du syndicat de l'industrie des tonneaux, le second de la métallurgie.

Voici le texte des résolutions qui ont été adoptées à l'unanimité :

De toute notre énergie, nous reprouvons la violation de la neutralité belge solennellement garantie par les conventions nationales admises par tous les Etats belligérants. Nous demandons et ne cessons de demander que la Belgique soit restituée dans toute son intégrité et dans son entière indépendance.

Nous déclarons que nous voulons la fin de cette guerre par une très prochaine paix basée sur des conditions qui n'oppriment aucun peuple, aucune nation. Nous ne consentirons jamais que nos gouvernements se prévalent de conquêtes qui fatalement porteraient dans leur sein le germe d'une nouvelle guerre. Nous travaillerons dans nos pays respectifs pour une paix qui détruirait les haïnes entre les nations en donnant aux peuples la possibilité d'un accord durable.

Une telle paix n'est possible que si on condamne toute idée, toute violation des droits et des libertés d'un peuple. Et puis, l'occupation de territoires ne peut mener qu'à une annexion, nous disons : « Pas d'annexion masquée ni avouée ». Nous disons que l'on doit respecter le droit des populations de disposer de leur sort.

Votés, du côté français, par Bourdron et Merheim, ces résolutions ont été votées également par deux Allemands : Hoffmann et Ledebour.

Le dernier est député au Reichstag.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

TROIS HEURES

En Artois, les Allemands ont tenté contre la ligne ouest de bois de Givenchy une attaque de peu d'étendue qui a été facilement arrêtée par nos tris de barrage.

En Champagne, nos batteries ont très efficacement riposté à un nouveau et violent bombardement dirigé contre nos positions au nord-est de Tahure.

A l'est de Fagnolle, à Vauquois et au bois de Malancourt, de vifs combats à coups de bombes et de grenades se sont poursuivis au cours de la nuit.

Bourse de Paris

Le marché demeure incertain, avec des fluctuations insignifiantes dans les deux sens ; on ne peut guère noter que la fermée remarquable des valeurs industrielles russes.

Fonds d'Etat : Français 3 010, 65 ; 3 1/2 0/0, 88.15 ; Extérieure, 88.15.

